

Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparation de véhicules, tracteurs, débroussailleuses et porte-outils marques diverses (4 lots)

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

2026DRIDPIECESDETACHEES

Date limite de remise des plis

12/10/2026 à 12 heures

1. OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Département du Finistère

Direction des Routes et Infrastructures de Déplacement

Représentant : Maël de Calan, Président du Conseil départemental

Adresse :

Département du Finistère

CS29029

32 Boulevard Dupleix

29196 Quimper Cedex

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>.

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes :

Achat et livraison de pièces de rechange et/ou réparations de véhicules, tracteurs, débroussailleuses et porte-outils marques diverses (4 lots)

- Lot 1 : Achat et livraison de pièces de rechange d'origine pour véhicules légers et utilitaires de marque RENAULT
- Lot 2 : SUD Finistère - Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparations de tracteurs de marque CLAAS
- Lot 3 : Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparations de débroussailleuses et porte-outils de marque NOREMAT
- Lot 4 : Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparations de débroussailleuses et porte-outils de marque ENERGREEN

Code CPV	Libellé CPV
34300000-0	Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

■ Caractéristiques principales du contrat :

	Objet du contrat	Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparation de véhicules, tracteurs, débroussailleuses et porte-outils marques diverses (4 lots)
	Acheteur	Département du Finistère
	Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum mono-attributaire de fournitures
	Structure	4 lots
	Lieu d'exécution	Finistère
	Durée	A compter de l'ordre de service de démarrage pour s'achever le 31/12/2027
	Développement durable	Clause environnementale
	Pénalités de retard	$P = V \times R / 100$
	Variation des prix	Par ajustement
	Nature des prix	Prix unitaires

■ **Allotissement :**

La consultation est décomposée en 4 lots :

Objet
Lot 1 : Achat et livraison de pièces de rechange d'origine pour véhicules légers et utilitaires de marque RENAULT Sans montant minimum – montant maximum : 120 000,00 € HT (à compter de l'ordre de service de démarrage pour s'achever le 31/12/2027, TVA 20,0%*)
Lot 2 : SUD Finistère - Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparations de tracteurs de marque CLAAS Sans montant minimum - montant maximum : 60 000,00 € HT à compter de l'ordre de service de démarrage pour s'achever le 31/12/2027, TVA 20,0%*)
Lot 3 : Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparations de débroussailleuses et porte-outils de marque NOREMAT Sans montant minimum - montant maximum : 260 000,00 € HT (à compter de l'ordre de service de démarrage du contrat pour s'achever le 31/12/2027, TVA 20,0%*)
Lot 4 : Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparations de débroussailleuses et porte-outils de marque ENERGREEN Sans montant minimum - montant maximum : 20 000,00 € HT (à compter de l'ordre de service de démarrage du contrat pour s'achever le 31/12/2027, TVA 20,0%*)

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh> sous la référence n°2026DRIDPIECESDETACHEES
Les entreprises ne sont pas tenues de s'authentifier sur le site mais il est conseillé d'indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

■ **Dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC : Règlement de la consultation
- Acte d'engagement (commun à tous les lots)
- BPU/DE : Bordereau de prix unitaire/Détail estimatif (propre à chaque lot)
- Cadre du mémoire technique (commun à tous les lots)
- CCP : Cahier des clauses particulières (commun à tous les lots)
- Liste des engins (propre à chaque lot)
- Modèle de bilan Loi AGECE

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de **5 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et **signer les documents au format PAdES exclusivement**.

■ Contenu des plis :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie), en l'absence de DUME
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) en l'absence de DUME
Références fournitures et services	Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit. En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;

- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement complété par lot
BPU/DE	Bordereau de prix unitaire/Détail estimatif complété par lot
Mémoire technique	Mémoire technique <u>obligatoirement</u> complété selon le cadre fourni par lot
Catalogues fournisseurs	A fournir

■ **Remise des offres électroniques :**

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ **Mentions concernant le dépôt d'une copie de sauvegarde :**

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique, sur support papier ou sur support physique électronique.

Ce pli fermé, doit mentionner obligatoirement **la mention « copie de sauvegarde »**, ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Cette copie transmise sous pli cacheté par voie postale ou déposée contre récépissé, doit parvenir avant la date limite de remise des plis conformément aux modalités de transmission prévues ci-après.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

**« Achat et livraison de pièces de rechange d'origine et/ou réparation de véhicules, tracteurs, débroussailleuses et porte-outils marques diverses (4 lots) - Préciser le N° de lot
COPIE DE SAUVEGARDE – NE PAS OUVRIR »**

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Département du Finistère

Direction des finances et de la Performance
Service de l'achat public - PRDAEN
CS29029
32 Boulevard Duplex

4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de sélection des candidats :

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Garanties techniques et financières	Garanties techniques et financières

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (60 %)	Prix selon le Bordereau des Prix Unitaires/Devis estimatif Le prix de la pièce de réemploi est pris en compte, à défaut, sera pris celui de la pièce neuve
2. Valeur Technique (30 %)	Selon le mémoire technique - Sous-critère 1 : Modalités de traitement des commandes (20 points) - Sous-critère 2 : Modalités du service après-vente (10 points)
3. Performances environnementale et énergétique (10 %)	Selon le mémoire technique : - Sous-critère 1 : mesures mises en œuvre dans votre entreprise en matière d'éco-responsabilité et d'optimisation de l'organisation logistique dans un souci de performance énergétique (5 points) - Sous-critère 2 : démarche visant à proposer des pièces de réemploi ou reconditionnées (5 points)

Discordance des prix : Marché à prix unitaires

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur le bordereau des prix unitaires prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence.

Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération pour le jugement des offres et la signature du marché si le candidat est retenu.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Justificatifs à fournir par l'attributaire :**

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement signé	Acte d'engagement signé au format Pades ou manuscrit original envoyé par courrier ou déposé
Attestation d'assurance	Attestation d'assurance de moins de 6 mois
Attestation d'emploi ou non emploi de salariés étrangers	Attestation d'emploi ou non emploi de salariés étrangers de moins de 6 mois et signé
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales de moins de 6 mois
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise de moins de 6 mois
Pouvoir de la personne habilitée	Pouvoir de la personne habilitée
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire
RIB	RIB
Le procès-verbal de la réunion du comité en application de l'article L.2312-27 du code du travail	Dans le cas où l'entreprise emploie au moins 11 salariés : le procès-verbal de la réunion du comité consacrée à l'examen du rapport annuel relatif à la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de votre entreprise, ainsi que du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail en application de l'article L.2312-27 du code du travail

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats transmettront leurs questions au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, via le profil acheteur.

■ **Voies et délais de recours**

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal administratif de Rennes
3 contour de la Motte
35044 Rennes
Téléphone : 0223212828
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Site internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industriel et commercial. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur dont l'adresse mail est la suivante : donneespersonnelles@finistere.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.



Documents et liens utiles :

[Code de la commande publique \(legifrance\)](#)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)